



Le 26 mars le ministre Gérald Darmanin s'était engagé auprès de l'intersyndicale DGFIP à livrer ses projets de transformations des structures et du réseau des Finances Publiques, avec les conséquences pour les agents et leurs missions.

Alors que des directions locales travaillent concrètement depuis le mois d'août 2018 à des plans de refonte de leur réseau, alors que le ministre s'est depuis exprimé abondamment sur la déconcentration de proximité auprès des médias, des cadres, lors de visites des directions « préfiguratrices » ou même dans le cadre du projet de transformation de la Fonction Publique, il aura fallu attendre plus de deux mois depuis le 26 mars pour que le ministre écrive aux secrétaires généraux des syndicats de la DGFIP.

Rien d'étonnant donc à ce que ce courrier génère une impression de déjà entendu. Pire, daté du 9 mai, jour de grève unitaire de la Fonction Publique, et dans la foulée d'une mobilisation à la DGFIP remarquable par sa durée (les actions et grèves s'enchaînent depuis le début de l'année sur nombre de territoires), il méprise et feint d'ignorer les revendications portées par les agents :

- Abandon du plan «déconcentration de proximité», consolidation et réimplantations de services de proximité de pleine compétence ;
- Stop aux suppressions d'emplois, pour des embauches statutaires à la hauteur de l'ensemble de nos missions ;
- Non aux externalisations et au démembrement de la DGFIP ;
- Défense et amélioration de nos statuts, de nos droits et garanties et abandon du projet «transformation de la Fonction Publique» ;
- Augmentation de nos rémunérations et abandon du RIFSEEP.

À l'inverse, celui-ci réaffirme des points de son plan de destruction de la DGFIP :

- Développement de l'itinérance des agents au sein de lieux d'accueil fixes ou mobiles ;
- Transformation des trésoreries en maisons « France Services » ;
- Délocalisation de missions en dehors des grands centres urbains ;
- Zéro cash à la DGFIP avec externalisation du paiement en numéraire ;
- Dématérialisation à marche forcée ;
- Développement des agences (agences comptables, unification du recouvrement fiscal et social) ;
- Poursuite du recul de la séparation ordonnateur comptable et du contrôle de la dépense en général, mise sur la sellette de la responsabilité personnelle et pécuniaire du comptable ;
- Recul du contrôle fiscal pour s'axer prioritairement sur le conseil ;
- Menace de transfert de missions cadastrales vers l'IGN, de missions patrimoniales vers les notaires.

Le ministre Gérald Darmanin SE MOQUE DES AGENTS !

Published on CGT FINANCES PUBLIQUES (<https://www.cgtfinancespubliques.fr>)

Quitte à mentir : « il n'y aura pas de mobilité forcée », alors que les agents choisis pour intégrer les futures agences comptables au sein des collectivités territoriales et établissements publics de santé seront détachés d'office, tout comme le prévoit le projet de transformation de la Fonction Publique (devant être voté cet été) pour tout fonctionnaire dont la mission serait transférée, même vers le privé !

Pire, il attend des « cadres, des agents et de leurs représentants élus, une participation active » à cette entreprise de démolition.

La période immédiate de campagne IR est propice pour aller à la rencontre des usagers, des médias et pour se faire entendre. Alors ne lâchons rien, continuons la lutte par tous moyens d'actions décidés par les agents, pour défendre nos emplois, nos missions et construire un autre avenir à la DGFIP que celui que nous concocte ce gouvernement anti-services publics. C'est la meilleure réponse que nous puissions apporter à ce courrier !

fichiers:



[Télécharger courrier_darmanin.pdf](#) (269.29 Ko)



[Télécharger communique_reponse_lettre_darmanin.pdf](#) (743.79 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Infos Confédérales](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
